

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION 2023\_142

**Objet : Convention de partenariat avec ENEDIS relative à l'accompagnement de la transition énergétique et numérique du territoire de Cœur de Flandre**

**Séance du quatorze novembre deux mille vingt trois à dix-huit heures trente.**

**Présents (63) :**

Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Luc VAN INGHELANDT - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIE - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Jean-Michel PLAETEVOET - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Rebecca ELSSENS - Franck MEURILLON - Thierry DEHONDT - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothee DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

**Procurations (13) :**

Francis AMPEN à Emidia KOCH – Antony GAUTIER à Christophe LEGROIS – Gaëlle LEFEVRE à Brigitte GALLI – Gilles DEVIENNE à Arnaud DEVILLEZ – Sophie SPATOLA à Marjorie VANDENBERGHE – Pierre GRANDGENEVRE à Luc EVERAERE – Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART – Maxime DEPLANCKE à César STORET – Jacques NUNS à Serge OLIVIER – Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Audrey SCHERRIER – Sophie ANDRE à Florence BRISBART – Joël VERMEULEN à Thierry DEHONDT – Elizabeth GRESSIER à Didier TIBERGHIE

**Effectif du Conseil de Communauté : 88**

**Nombre de votants : 76**

**Secrétaire de séance : Marjorie VANDENBERGHE**

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales

Le Président



Valentin BELLEVAL

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE FLANDRE INTERIEURE

## SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 NOVEMBRE 2023

### DELIBERATION 2023 142

**Objet : Convention de partenariat avec ENEDIS relative à l'accompagnement de la transition énergétique et numérique du territoire de Cœur de Flandre**

Enedis est le concessionnaire du Réseau public de distribution d'Électricité.

À ce titre, Enedis est au cœur des enjeux de la transition énergétique, puisque 95 % des énergies renouvelables sont connectées au réseau public de distribution d'électricité, qui doit par ailleurs s'adapter aux nouveaux usages de consommation, tels que la recharge des véhicules électriques ou encore l'autoconsommation.

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure est une intercommunalité de projets, engagée dans une dynamique combinant transition écologique, déploiement des mobilités d'aujourd'hui et offre de multiples services aux habitants et aux entreprises.

Au travers des différentes démarches territoriales, tels que le Plan Climat Air Énergie Territorial, le Plan de sobriété énergétique, ou au sein même de ses activités et de son patrimoine, via l'acquisition d'une flotte de véhicules électriques ou l'implantation prochaine de panneaux solaires sur le bâtiment communautaire, la CCFI est un acteur incontournable pour coordonner et mettre en œuvre la transition énergétique de son territoire.

Pour répondre aux enjeux énergétiques du territoire, ENEDIS et la CCFI souhaitent collaborer autour de grandes thématiques sous la forme d'une convention de partenariat.

Cette collaboration affiche 5 axes prioritaires :

1. L'accompagnement de la transition énergétique par l'aide à une meilleure consommation,
2. Le développement et la planification de la production d'électricité renouvelable,
3. L'accompagnement du développement territorial, des projets d'aménagement et d'urbanisme,
4. La recherche de solutions innovantes et créatrices d'emplois pour la transition énergétique et numérique,
5. L'accompagnement pour offrir un service public de qualité.

Ce cadre de référence pourra être décliné, en tout ou partie, en fonction des domaines d'intervention.

Cette convention est mise en place pour une durée de trois ans à compter de la date de sa signature.

Elle prévoit les modalités générales du partenariat entre la CCFI et ENEDIS.

#### **Il vous est proposé :**

- de conclure une convention de partenariat avec ENEDIS pour accompagner la transition énergétique du territoire,
- de valider le principe de déclinaison de cette convention en fonction des thématiques ou projets partagés,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toute pièce de nature administrative et technique nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Vote :**

**Pour : 76**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance



Marjorie VANDENBERGHE

Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 14 novembre 2023,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Valentin BELLEVAT